JOURNAL DE MONAGO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISSANT LE JEUDI

ABONNEMENTS:

MONACO - FRANCE et COLONIES Un an, 18 fr.; Six mois, 9 fr.; Trois mois, 5 fr. ETRANGER (frais de poste en sus).

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

DIRECTION et REDACTION: au Ministère d'État

ADMINISTRATION:

Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.

INSERTIONS LÉGALES:

4 francs la ligne.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation

SOMMAIRE.

MAISON SOUVERAINE

Échange de télégrammes à l'occasion de la fête patronymique de S. A. S. le Prince Souverain.

PARTIE NON OFFICIELLE

(Avis - Communications - Informations)
Avis et Communiqués:

Relevé des prix des légumes et truits. Prix des viandes de boucherie et de charcuterie. Prix du lait.

LA VIE LITTERAIRE

Ce que lisent les Femmes, par Marcelle Tinayre,

VARIETES

Propos d'Été, par Robert Delys.

MAISON SOUVERAINE

A l'occasion de la fête patronymique du Prince Souverain, M. Paul Bergeaud, Premier Adjoint, a fait parvenir à Son Altesse Sérénissime le télégramme suivant :

> « A S. A. S. le Prince Louis, Château de Marchais.

« Au nom de la Municipalité et du Conseil Communal, suis heureux d'exprimer à Votre Altesse l'expression des vœux les plus sincères que nous formons à l'occasion de Votre fête.

« BERGEAUD. »

S. A. S. le Prince a daigné répondre à M. Paul Bergeaud par la dépêche suivante :

« Notre-Dame-de-Liesse.

« Très touché aimable dépêche vous adresse vifs remerciements.

« Louis. »

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS & COMMUNIQUÉS

La Police Municipale a relevé, sur les marchés de la Principauté, les prix des légumes et fruits à la date du 23 août 1938.

23 août 1938.							
$L\'egumes$							
Àil	kilog.	2.50 à	4.50				
Artichauts	pièce	1.25 à	2 »				
Asperges	kilog.	10 »					
Aubergines	pièce	0.10 à	0.20				
Carottes	kilog.	2 » à	3 »				
	paquet	0.40 à	0.60				
Céleris	pièce	1 » à	3.50				
Choux-verts		0.50 à	4 »				
Concombres	-	0.30 a	1 »				
Cresson	paquet	0.30					
Courgettes	pièce	0.25 à	i »				
Épinards	kilog.	3.50 à	4 »				
Haricots verts fins		7 » à					
— verts	_	3 » à	ð »				
— rouges		ъ» а	6 »				
— blancs	_	3.75 a	40 »				

Navets	paquet	0.40 à	0.50 -
Oignons	kilog.	1 » à	2 »
— petits	_	3 » à	6 »
Pommes de terre		1,10 à	1.25
Poireaux	paquet	$0.50 \ a$	5 »
Poirée ou blette		0.35 à	0.50
Poivrons verts	pièce	0.05 à	0.15
Poivrons jaunes	kilog.	4 » à	4.50
Radis	paquet	0.40 à	0.50
Raves	, -	0.50	
Salades « laitue »	pièce	$0.50 \ a$	1.25
- « romaine »		0.75 à	1 »
— « frisée »		$0.50 \ a$	1.25
Tomates	kilog.	0.75 à	1.50
Fruit	8		
Bananes		0.30 à	0.60.
Citrons		0.15 à	
Figues	douz.	1.50 à	
Melons		1 » à	
	kilog.	7.50 a	-
Oranges	Kitog.	3 » à	7 »
Poires		2 » à	7.50
Pommes	A Samuel Comment	4 » à	10 »
Pêches		2.50 à	7 »
		2.50 a	7 »
Raisin	, 	o "a	, .,,

Prix des Viandes de Boucherie et de Charcuterie

Sans changement avec la semaine précédente.

Prix du Lait

Sans changement.			
En magasin	2 fr.	» le	litre
A domicile		20))

LA VIE LITTÉRAIRE

CE QUE LISENT LES FEMMES

Que lisent les femmes d'aujourd'hui — entendez les femmes faites, celles de trente ans et au delà, et non pas celles qui étaient hier des jeunes filles? Cette petite question enferme un grand sujet.

L'homme moderne lit de moins en moins, paraît-il. La femme, à mon avis, et dans toutes les classes de la société, lit davantage. Le prix des livres, qui s'est pourtant moins élevé, proportionnellement, que celui des objets les plus inutiles, est encore trop cher pour certaines bourses; mais il y a les collections de diffusion, les éditions à bon marché, qui n'ontjamais perdu la faveur d'une clientèle immense et, en grande partie, féminine.

Les femmes représentent donc un vaste public, le seul peut-être, en France, qui puisse sauver

des nouveaux barbares ce trésor fragile et menacé: les belles œuvres de l'esprit. Si elles n'ont pas, toutes, la vraie culture intellectuelle; si elles n'ont pas, toutes, fait leurs classes dans les lycées, les femmes suppléent aux connaissances qui leur manquent par une fermeté qui leur est propre: l'intelligence de la vie. Et cette faculté s'accroît en force et en finesse précisément vers cet âge de trente ans où la femme est une créature accomplie dans son esprit et dans son corps. C'est donc l'âge de la lectrice idéale pour les romanciers; l'âge où la femme, enrichie par l'expérience, défendue encore par sa jeunesse contre l'apathie et le scepticisme, possède toute la vive et mobile curiosité qu'il nous appartient, à nous les écrivains, de satisfaire.

Le sens critique féminin est impulsif et spontané; il est étonnamment juste quand la passion ou le snobisme - ne l'égarent pas. Une femme sent ce qui est beau et elle aime ce qui est grand, mais surtout dans l'ordre sentimental; car elle est plus touchée par les sentiments que par les idées. Son antipathie prend très vite la forme d'une inimitié personnelle et son enthousiasme est généreux, partial et combatif comme l'amour. Le poète, le romancier qui a ému le cœur d'une femme n'est pas, pour elle, un nom — même un grand nom — sur une couverture de papier jaune : c'est un ami qu'elle associe aux évènements de sa vie intérieure, dont elle veut posséder le portrait, et l'écriture; dont elle suit toute la carrière, heureuse des succès qu'il obtient et des honneurs qu'il reçoit. Elle s'enhardit quelquefois à lui écrire. Elle rêve de le voir en personne... au risque, hélàs! d'une pénible déception. Vieillissant avec lui, elle console son déclin par une émouvante fidélité. Quand les jeunes - comme il arrive toujours - tournent en dérision l'écrivain démodé, la fidèle lectrice défend celui qui enchanta sa vingtième année. Quand il meurt, et qu'il entre, avec son œuvre, dans l'injuste nuit où le génie attend une résurrection parfois tardiye, des femmes lui consacrent humblement la petite flamme du souvenir, comme ces lampes votives que les anciens suspendaient près des tombeaux, pour la consolation d'une ombre.

La vie moderne nous accable de besoins artificiels qui la compliquent sans la rendre meilleure et qui dévorent notre richesse essentielle : le temps. On prétend que nos pères avaient, plus

que nous, le loisir de lire; mais je crois qu'ils se faisaient du loisir avec les heures que leurs petitsfils dépensent à courir les routes, à faire du sport.

Les femmes d'aujourd'hui font du sport, et c'est

très bien; mais ce ne peut pas être, sauf pour une minorité de mondaines, ou pour des personnes très jeunes, leur divertissement principal. Je pense aux femmes de province, de condition moyenne, qui ont une maison à gouverner, des enfants à soigner, et beaucoup de difficultés d'argent. Elles renoncent, par force majeure, aux plaisirs extérieurs et coûteux. Celles-là, et toutes celles que leur santé ou leur âge rend sédentaires, ont encore le goût de lire.

Que lisent-elles? Toute réponse à cette question est une confidence involontaire. Dis-moi ce que tu lis; dis-moi ce que tu demandes à tes lectures: un aliment pour ta pensée, un conseil, une évasion, une lumière... et je te dirai quelle femme tu es.

La jeunesse aimait autrefois les poètes. La vieillesse leur revenait elle aussi, parce que la poésie est l'alouette du matin et le rossignol du soir, et que dans l'ardeur de midi les oiseaux se taisent. Dans les bibliothèques de nos areules, il y avait toujours des livres de poésie. Ma génération s'en est enivrée. Aujourd'hui, la poésie intellectuelle, même la plus haute, et la virtuosité, même la plus éblouissante, ont peu d'échos dans le cœur des femmes. Le poète qui fera battre ce cœur n'est pas encore venu; ou bien, il existe, inconnu ou méconnu. Je suis sûre que son heure viendra.

Roman, histoire romancée, livres de voyages et d'aventures, la jeunesse y cherche surtout une vision du monde qui s'accorde avec l'état d'un être neuf, sans passé, en réaction contre le passé des autres, donc révolutionnaire au sens le plus large du mot. La femme très jeune n'est pas conformiste; elle va aux œuvres qui flattent son besoin d'illusion et de jouissance, ou qui nourrissent en elle ce pessimisme désespéré, extrême, que les premières blessures de la vie lui apportent. Il y a des maladies de croissance. Il y a des crises nécessaires. Je sais, par moi-même, qu'il y a une saison où l'on se passionne pour les génies violents et fameux, pour les intransigeants, les rebelles, les chimériques, et même pour les charlatans lyriques et les assembleurs de nuées. On découvre les poètes maudits; l'on veut renverser les vieilles idoles. On est sûre qu'un monde commence avec nous et que le monde d'hier ne valait rien. Les grands parents sont très scandalisés, mais on n'attache absolument aucune importance à l'opinion des grands parents. On est, en littérature comme en politique, naturellement extrémiste, que ce soit de droite ou de gauche... et il serait bien triste qu'on fut modéré! On a tout le reste de la vie pour être modéré, quelquefois tellement modéré qu'on tombe dans une morne indifférence.

Après trente ans, après quarante ans, l'on remanie sa bibliothèque et ses idées. Tel dieu de papier doré ou de carton peint en fer, tombe de son piédestal. D'autres dieux s'élèvent. Que cherche, dans les livres, une femme murissante? Celle qui est obligée à une grosse activité physique, astreinte à des soins ménagers fastidieux, ne veut pas, dit-elle, « se casser la tête », elle demande aux livres un rafraichissement et une détente. Vivent donc les romans doux et faciles, qui font voir la vie en beau (meme quand on sait qu'elle n'est pas belle). Vivent les romans d'amour qui

font pleurer— car c'est aussi un plaisir de pleurer— mais qui finissent bien. Et pas de réalisme sordide, que les femmes travailleuses et menagères détestent profondément comme les ouvriers détestent les ouvrages dits « populistes ».

A un degré supérieur de culture, un public plus raffiné exige du romancier des qualités d'historien et de philosophe. Ce sont les lectrices de Mauriac, de Duhamel, de Lacretelle, de Gide, de Bernanos, celles qui, en ce moment, font un succès au beau livre de Camille Mayrau : Dame en noir. Pour cette élite de lectrices, le problème du bien et du mal, la recherche anxieuse du sens de la vie, compte plus que le mouvement d'un récit et l'intérêt d'une intrigue. Elles sont - et je les en loue — dans la voie royale de notre littérature qui continue, depuis Montaigne, Pascal, Racine, La Bruyère, son enquête passionnée sur l'homme. Mais il me semble que le roman social, à vaste développement, les effraie. Le public de Jules Romains et de Roger Martin du Gard est en majorité masculin.

Les femmes lisent-elles encore les romans d'amour? Certes oui, mais la petite histoire à forme personnelle et autobiographique est demodée. Trop de romanciers et surtout de trop romancières apprenties l'ont employée jusqu'à l'usure. L'érotisme aussi, et il faut le dire bien haut et nous en réjouir, est en complète défaveur. On en a terriblement abusé et c'est vraiment trop facile. Au fond, les femmes ne le goûtent pas. Dans tels ouvrages, même pleins de talent, où s'ébat, toute nue, la femelle de l'animal humain, la femme, la vraie femme ne se reconnait pas. L'une d'elles me disait à ce propos : « Etrange portrait qui vous montre des pieds à la ceinture, en supprimant le cœur et la tête! Nous sommes plus compliquées quand nous sommes complètes. " N'est-il pas vrai qu'elle avait raison?

Avec l'age, les femmes — comme les hommes - délaissent les livres d'imagination pour les Mémoires et les Correspondances. Les plus cultivées retournent souvent aux chefs-d'œuvre classiques, et particulièrement aux moralistes, ce qui est un goût bien français. Notons encore, chez les femmes agées et aussi chez les femmes plus jeunes qui ont du sérieux dans l'esprit et dans le cœur — il y en a un nombre immense — notons le goût de plus en plus marqué pour les livres qui traitent de questions religieuses, vendus par centaines de mille et lus même par des incroyants. Les femmes ont beaucoup contribué à rallumer les foyers spirituels, de toutes les confessions, et à répandre, avec un esprit mieux que tolérant : fraternel, le sentiment religieux si puissamment rénové dans notre littérature.

MARCELLE TINAYRE.

VARIETES

PROPOS D'ÉTÉ

Ces temps-ci, les gens qui vo yaient venir les vacances ont beaucoup consulté les oracles. Les oracles, c'est l'O. N. M. et ses élèves, MM. les Météorologistes qui fixent, comme chacun sait, la pluie et le beau temps. — "Fera-t-il beau en août?" Saint-Médard a été bien sage et Saint-Barnabé

également: mais, dans les temps troublés que nous vivons, on n'ose plus se fier à personne et peut-on jamais savoir quel mauvais tour le ciel jouera au pauvre monde?

L'heure du départ a sonné et, comme dit l'autre, la mariée a été trop belle. L'azur le plus radieux, le soleil le plus rutilant, 33 degrés à l'ombre dans les régions tempérées, 36 ou 37 dans les autres... Et comme il est écrit que l'homme ne sera jamais satisfait de son sort, on n'a entendu, depuis quinze jours, que plaintes et lamentations chez tous ceux qui, sous les frais ombrages ou devant la mer étale, consultaient anxieusement le thermomètre. Comme si la température était réellement anormale! L'avonsnous entendu répéter, au cours de ces dernières années, que le temps était détraqué comme le reste et qu'il n'y avait plus de saisons? Or, parce que, cette fois-ci, la canicule est à sa place, chacun proteste en s'épongeant et soutient que nous connaissons un été anormal.

Un été anormal ? Si l'on peut dîre! Et comme on oublie vite! Tout près de nous, en effet, en 1928, en 1929, en 1931, en 1932, en 1933, on a noté, au mois d'aout, des journées de chaleur plus rudes que celles d'à présent. Le huit, pour ne parler que de cette dernière année, on a relevé jusqu'à 38 degrés dans une ville comme Poitiers qui n'est pas sous les tropiques. Et, si nous parcourons les annales météorologiques, nous en voyons bien d'autres dans le passé. En 1849, à Paris, on enregistra 41°4 à l'ombre. On prétend que ce fut le record de la chaleur dans la capitale, mais d'autres villes en ont vu de pires. En 1800, le soleil alluma des incendies à travers la France et nombre de rivières tarirent; en 1793. les fruits séchaient sur les branches et, d'une heure à l'autre, la viande se corrompait. On assure qu'à Bologne, en 1779, l'air était tellement brûlant, qu'en pleine rue les gens tombaient asphyxiés en grand nombre et qu'on se réfugiait sous terre pour échapper à la chaleur. Plus haut que le 18º siècle, on manque de données précises, puisque le thermomètre n'existait pas encore; toutefois, d'après la tradition, on connut maintes fois, dans les divers pays d'Europe, des étés terrifiants comme ceux de 1304 où l'on traversait à pied sec des fleuves comme le Rhin, le Danube, la Seine et la Loire ; de 995 « ou les arbres s'enflammaient spontanément dans les champs » et de 627 où, d'après les vieilles chroniques, les sources tarirent et où l'on mourut de soif. Nous n'en sommes heureusement pas là et l'on peut encore boire frais ... Ceci console de cela!

Cela n'empêche pas, objectera-t-on, que si, effectivement, la chaleur n'est pas excessive, la sécheresse le fut à coup sûr. Pas davantage, hélas! et, quelque désagréable qu'ait été la présente, elle fut loin d'être la pire. En 1929, — et ce n'est pas si loin pour qu'on en ait perdu tout souvenir —, elle dura neuf mois sans interruption, et l'année 1921 fut pire, car elle fut, à la fois sèche et chaude. Alors que la moyenne annuelle des pluies vérifiée pendant un demi-siècle atteint 576 millimètres, celle de la dite année ne fut que de 278 millimètres, localisée presque entièrement à la période d'hiver. Si l'on en croit l'Observatoire de Paris, ce fut le record de la sécheresse.

et le beau temps. — « Fera-t-il beau en août? » Au surplus, celle-ci est-elle une calamité? A la Saint-Médard a été bien sage et Saint-Barnabé campagne, les éleveurs se plaignent : les prés

sont secs, le foin est cher et le bétail qu'il faut vendre à bas prix ne nourrit pas son homme. Cependant, ce ne sont point les gens de la ville qui ont créé les bons vieux dictons, nés de l'expérience populaire et si pleins de vérité et de sagesse. Or, les paysans de la Champagne et des Ardennes assurent que « jamais sécheresse n'amène chéresse » et, dans la Bourgogne comme dans l'Anjou, on affirme « qu'année sèche n'appauvrit pas son maître » ce qui revient à peu près au même. N'ajoute-t-on pas encore que :

Été brulant fait lourd froment.

Pour le citadin, c'est une autre affaire ; celui-là n'a pas de moisson ni de vendanges en perspective et, quand le soleil lui rôtit l'échine, c'est sans consolation future, - sauf le brunissement si fort à la mode depuis quelques années, au point qu'on a fini par l'entourer d'artifices, et qui prouve une fois de plus que tous les goûts sont dans la nature. Soyons indulgent pour celui-là, mais n'allons pas jusqu'à dire que le bain de soleil, s'il ne fait pas de bien ne fait de mal à personne. Répétons, au contraire, avec tous les médecins, que c'est là une pratique dont il faudrait perdre l'habitude, quand on n'a pas un besoin vital d'insolation et qu'on ne suit pas un traitement rationnel. L'héliothérapie est une merveilleuse cure, seulement il faut savoir la faire; or, le plus souvent, le snobisme guide seul ses adeptes; on s'expose aux rayons solaires sans règles et sans précautions, avec l'assurance que tout va bien, pourvu qu'on brunisse.

Or, si l'excès est un défaut en toutes choses, il est pire en cette circonstance. Il a provoqué maints accidents mortels, dénouement brutal et, ce qui est tout aussi grave, il a causé des troubles qui se sont infiltrés sournoisement dans l'organisme et dont les suites ont été redoutables. Les maladies de la lumière out été dénoncées maintes fois; ce sont, parmi les bénignes: l'eczéma, l'urticaire, les rougeurs de la peau, les brûlures profondes, l'apparition sur la face de petits vaisseaux dilatés et, parmi les pires : la tuberculose et le cancer. Il est donc sage de prendre conseil du médecin avant de s'offrir au soleil et, en tout cas, il importe d'éviter la trop grande chaleur et les expositions de longue durée destinées à produire rapidement une superpigmen-Robert DELYS. tation.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

EXTRAIT

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal de Première Instance de la Principauté de Monaco, le vingt-trois juin mil neuf cent trente-huit, enregistré,

Entre la dame Marie LEFEBVRE, veuve en premières noces du sieur Paddock, Secrétaire d'Ambassade d'Amérique, épouse du sieur Joseph Soubies, demeurant et domiciliée à Monte-Carlo, lacets Saint-Léon, maison Barriquand,

Et le sieur Joseph SOUBIES, demeurant à Monte-Carlo, lacets Saint Léon, maison Barriquand,

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Donne défaut contre le sieur Joseph Soubies, « faute de comparaître,

" Prononce le divorce d'entre les époux Marie "Lefebvre - Joseph Soubies, aux torts et griefs exclusifs du mari, avec toutes ses conséquences de droit. Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 22 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juillet 1907.

Monaco, le 23 août 1938.

Pour le Greffier en Chef, L. Thibaud.

Etude de M° ALEXANDRE EYMIN

Docteur en Droit, Notaire,
2, Rue Colonel-Bellando-de-Castro, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion)

Suivant acte reçu par M° Eymin, notaire soussigné, le 19 août 1938, enregistré, M¹¹¹ Simone-Julienne-Marie DUCHATEL, célibataire majeure, sans profession, demeurant et domiciliée n° 2, boulevard de France, à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), a acquis de M. Firmin-Auguste BERARD, logeur en meublé, demeurant et domicilié n° 2, boulevard de France, à Monte-Carlo, un fonds de commerce de chambres meublées, exploité par M. Firmin-Auguste BERARD, dans un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble dénommé Spring Palace, situé n° 2, boulevard de France, à Monte-Carlo.

Les créanciers de M. Bérard, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements qui seraient faits en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite cession au domicilé à cet effet élu à Monaco, en l'étude de Me Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 25 août 1938.

(Signé:) Alex. Eymin.

Etude de M° ALEXANDRE EYMIN

Docteur en droit, notaire

2, Rue Colonel-Bellando-de-Castro, Monaco

Cession de Fonds de Commerce

(Deuxième Insertion)

Suivant acte reçu par M° Eymin, notaire soussigné, le 10 août 1938, enregistré, M™ Henriette HOCHART, sans profession, demeurant et domiciliée n° 25, rue de la Buffa, à Nice (Alpes-Maritimes), veuve, en premières noces, de M. Robert MARIE, et épouse divorcée, en deuxièmes noces, non remariée, de M. Armand-Charles-Elie ENJALBERT, a acquis de M¹¹º Simone-Julienne-Marie DUCHATEL, célibataire majeure, commerçante, demeurant et domiciliée Villa Blanc-Castel, n° 17, boulevard Princesse-Charlotte, à Monte-Carlo, le fonds de commerce de débit de tabac de luxe et ordinaire, vente d'articles de fumeurs et de bimbeloterie, exploité n° 17, boulevard Princesse-Charlotte, à Monte-Carlo.

Les créanciers de M¹¹e Duchatel, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements qui seraient faits en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de Me Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours, à compter de la date de la présente insertion. Monaco, le 25 août 1938.

/Signe:) Alex. Eymin.

Société Anonyme Nouvelle de la Brasserie et des Etablissements Frigorifiques de Monaco Au Capital de 2.800.000 francs

AVIS DE REMBOURSEMENT DE CAPITAL

Dans sa séance du 19 août 1938, le Conseil d'Administration, a décidé de rembourser la somme de 100 francs sur chacune des 7.000 actions de capital, dont la création a été votée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 5 mai 1938.

Devant l'impossibilité matérielle de procéder immédiatement à la remise des nouveaux titres qui doivent revenir titre pour titre à chacun des porteurs d'actions de jouissance, le Conseil d'Administration a décidé que ce remboursement de 100 francs serait payé contre remise du coupon n° 44 des titres actuellement en circulation, à partir du 1er septembre 1938.

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE FINANCIÈRE PRIVÉE

5, avenue du Berceau, Monte-Carlo

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de la Compagnie Financière Privée sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle au siège social, le 10 septembre 1938, à 11 heures, avec l'ordre du jour suivant :

- 1º Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les opérations et sur les comptes de l'Exercice 1937;
- 2º Approbation des comptes;
- 3º Quitus de la gestion de trois Administrateurs;
- 4º Ratification de la nomination de deux Administrateurs;
- 5º Nomination des Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1938 :
 - 6° Autorisation aux Administrateurs.

Le Conseil d'Administration.

Société Anonyme Monégasque INTERNATIONAL INVESTMENT COMPANY Au Capital de 1.000.000 de francs

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de l'International Investment Company sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le lundi 19 septembre, à 15 h. 30, au siège social, villa Riza-Abad, 37, avenue Hector-Otto, à Monaco-Condamine (Principauté de Monaco).

Le Conseil d' Administration.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

Région du Sud-Est

XIVe FOIRE COLONIALE ET INTERNATIONALE DE MARSEILLE

A l'occasion de la XIVe Foire Coloniale et Internationale qui aura lieu à Marseille, du 17 septembre au 3 octobre 1938, il sera délivré en toutes classes des billets aller et retour à prix réduit (réduction de 50 % sur les prix des billets simples à place entière).

Ces billets, utilisables dans tous les trains du service régulier, dans les mêmes conditions que les billets ordinaires, seront délivrés pour Marseille, du 17 septembre au 3 octobre 1938, par toutes les gares situées sur les sections de ligne de :

Lyon à Pas-de-Lanciers, Lyon à Pont-d'Avignon, Avignon au Rove, via Cavaillon et Port-de-Bouc, Alès à Nîmes, Sète à Tarascon, Grenoble à Valence, Livron à Veynes, Nyons à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Buis-les-Baronnies à Orange, Orange à l'Isle-Fontaine-de-Vaucluse, Carpentras à Sorgues, Apt à Cavaillon, Cavaillon à Pertuis, Briançon à Aix-en-Provence, Digne à Saint-Auban, Menton à La-Garde, Fontan-Saorge à Nice, Grasse à Cannes, Draguignan aux Arcs, Carnoules à Gardanne, Les-Salins-d'Hyères-à La-Pauline, ainsi que par les gares d'Annecy, Chambery, Genève et Saint-Étienne.

Ces billets seront valables uniformément quatre jours, sans faculté de prolongation.

Ils comporteront une réduction de 50 % sur chacun des trajets simples d'aller et de retour, et les enfants de 4 à 10 ans ne paieront que la moitié, des prix ainsi fixés.

Ces titres de transport ne donneront pas droit à la faculté d'arrêt en cours de route.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

Région du Sud-Est

Manifestation de Folklores Corse et Provençal en l'honneur du Général Bonaparte

A l'occasion de la Manifestation de Folklores Corse et Provençal en l'honneur du Général Bonaparte, qui aura lieu à Toulon, le 25 septembre 1938, il sera délivré à cette date, en toutes classes, des billets aller et retour à prix réduit (réduction de 50 % sur les prix des billets simples à place entière.

Ces billets, utilisables dans tous les trains du Service Régulier, dans les mêmes conditions que les billets ordinaires, seront délivrés le 25 septembre 1938, pour Toulon, par toutes les gares situées sur les sections de ligne de :

Menton à Toulon, La Pauline-d'Hyères aux Salins d'Hyères, Les Arcs à Draguignan, Cannes à Grasse, Nice à Breil, Gardanne à Carnoules, Aubagne à La Barque, Rognac à Marseille, Aix-en-Provence à Marseille, Aix-en-Provence à Rognac.

Ces billets comporteront une réduction de 50 % sur chacun des trajets simples d'aller et retour.

Les enfants de 4 à 10 ans paieront la moitié des prix ainsi fixés.

Ces billets seront valables, pour le retour, les 25 et 26 septembre 1938, et ne comporteront par la faculté d'arrêt en cours de route.

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout », fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier.

L'Argus, édite l'Argus de Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Etranger.

$7^{frs} + 5^{frs} = 10^{frs}$?

vous ne le croyez pas en voici la preuve :

Deux périodiques indispensables à tout Propriétaire d'un pétit Jardin ou d'un petit Elevage, comme à toute Maîtresse de Maison aimant son Intérieur, édités par la Librairie Hachette, vous offrent un abonnement de Trois mois remboursable par des Primes de Prix.

En souscrivant isolément un abonnement d'essai de

Trois mois à

JARDINS & BASSE-COURS

le prix est de 5 francs.

De même, le prix de l'abonnement d'essai de Trois mois à

MAISONS & INTÉRIEURS POUR TOUS souscrit isolément est de 7 francs.

Or, découpez de suite LE " BON-PRIME " et ne payez que 10 francs.

Cette somme modique vous donne droit à recevoir au cours des Trois mois :

1' Six numéros de « Jardins et Basses-Cours », la Revue Pratique de Culture, Jardinage, Elevage, etc., paraissant au cours des Trois prochains mois ;

2° Trois numéros de « Maisons et Intérieurs pour Tous », la Revue Vivante de l'Habitation et du Foyer, paraissant au cours des Trois prochains mois :

3° Un n° Extraordinaire Volume-Album de « Vie à la Campagne », du prix de 15 francs, à choisir comme Prime en précisant le sujet qui vous intéresse : La Maison. Le Jardin. Les Elevages.

Profitez de suite de cette Offre Intéressante

Ecrivez à M. Albert MAUMENE Librairie Hachette, 79, boul. Saint-Germain, Paris-6.

$10^{frs} + 15^{frs} = 15^{frs}$

Comment? Lisez l'Offre que vous fait cl-dessous

VIE A LA CAMPAGNE

La Revue pratique avant tout par le Texte et par l'Image

des Travaux, Produits, Plaisirs de la Campagne.

Pour vous permettre de la mieux apprécier, souscrivez

pour 15 francs seulement un abonnement d'essai de

Trois mois à l'Edition Mensuelle de

Vie à la Campagne

Vous recevrez les trois premiers numéros à paraître de cette Revue, valeur 15 francs. Grâce à ses consells, vous tirerez aussi de votre séjour à la Campagne par les Sports, les Jeux et les Distractions: Joies saines et repos de l'esprit.

SANS AUTRE DÉPENSE

vous recevrez, en outre, 2 numéros, valeur 10 francs, d'une Revue-Sœur universellement connue: Les Lectures pour Tous, pouvant être mis entre toutes les mains, chacun contenant un roman complet. Vous pouvez bénéficier de cette offre temporaire en vous abonnant pour un an, moyennant 50 francs. Vous recevrez, en outre, 10 numéros des « Lectures pour Tous ».

Profitez de suite de cette Offre Intéressante

Ecrivez à M. Albert MAUMENE Librairie Hachette, 79, boul. Saint-Germain, Paris-6

"MINERVA"

(13 ANNEE)

le Grand Illustré Féminin que toute femme intelligente doit lire



est le journal le plus complet que vous puissiez désirer. Sa présentation séduit. Sa lecture retient, car il publie les articles et les nouvelles des auteurs préférés des femmes; les romans les plus émouvants, signés Delly, Marcelle Vioux, etc...

Vous y trouverez chaque semaine de grandes enquêtes, les interviews des artistes que vous aimez, la vie romancée de toutes les vedettes de l'écran, et les derniers échos de la Mode, de la Littérature, du Théâtre, du Cinéma.

"MINERVA"

I, Rue des Italiens, Paris-9°
Spécimen gratuit sur demande

APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRAL H. CHOINIÈRE ET FILS

18, Bº DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES - PLANS - DEVIS

TÉLÉPHONE: 020.08

ATELIER DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGENE

François MUSSO

- 3. Boulevard du Midi -:- BEAUSOLEIL
- 18. Boulevard des Moulins -:- MONTE-CARLO

Téléphone 023.33

POUR LOUER OU ACHETER

immoubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCES EN GÉNÉRAL

Prêts Hypothécaires - Gérances - Assurances

AGENCE MARCHETTI

Fondée en 1897

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 024.78

BULLETIN DES OPPOSITIONS

sur les Titres au Porteur

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M. Sanmori, huissier à Monaco, en date du 20 septembre 1937. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numeros 2193, 32822, 36482, 47321, 340035, 472489 à 472493.

Exploit de M. Sanmori, huissier à Monaco, en date du 7 février 1938. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco portant les numéros 53.526 et 53.527.

Exploit de M° Sanmori, huissier à Monaco, en date du 27 avril 1938. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant le numéro 3359.

Exploit de M. Pissarello, huissier à Monaco, en date du 26 juillet 1938. Dix Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 11.643, 14.983, 17.638, 22.851, 44.702, 45.306, 49.646, 52.782, 61.339, 63.929.

Exploit de M° Pissarello, huissier à Monaco, en date du 16 août 1938. Cinquante Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cerele des Etrangers à Monaco, portant les numèros 301.649, 302.553, 303.098, 303.099, 303.100, 303.135, 303.177, 306.414, 308.039, 311.431, 312.545, 312.781, 313.271, 313.272, 313.273, 313.405, 313.610, 313.611, 313.612, 315.547, 316.276, 317.657, 319.429, 319.970, 321.170, 321.171, 321.172, 321.173, 321.194, 321.195, 321.176, 321.177, 321.178, 324.727, 329.238, 334.333, 334.334, 335.791, 335.836, 336.428, 337.410, 337.486, 339.554, 339.691, 343.003, 343.004, 346.565, 347.068, 348.631, 348.620.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M. Sanmori, huissier à Monaco, en date du 4 juin 1938. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, porant les numéros 495.138 à 495.147.

Titres frappés de déchéance

Du 21 février 1938. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 3.467, 26.297, 58.592, 315.963. — Quatre Obligations 4 % de la même Société, portant les numéros 75.106, 85.197, 137.994, 151.796. — Une Action de la même Société, portant le numéro 56.602. — Un Cinquième d'Action de la même Société, portant le numéro 16.715.

Du 11 mai 1938. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numero 58.783.

Du 1° juillet 1938. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 38.072.

Du 15 juillet 1938. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 44.620 et 53.447.

Le Gérant : Charles MARTINI

Imprimerie de Monaco. — 1938